



### Les missions de la DiSI Centre Ouest

Le 6 juin, la Cour des comptes le réclamait dans son rapport sur les systèmes d'information de la DGFIP et de la Douane. Le 19 juin, lors d'une réunion d'orientation des systèmes d'information pour 2020, le directeur général des Finances Publiques a acté la constitution d'un schéma directeur de l'informatique avec une première version attendue pour septembre 2019.

En l'absence d'un tel document et depuis la création des DiSI en 2011, la seule visibilité des DiSI sur leurs missions étaient les réunions de comité de pilotage du SI (COPSI). C'est pourquoi les organisations syndicales avaient souhaité avoir un état des lieux annuel des missions de la DiSI Centre Ouest lors du CTL du 13 juin 2019. Chose faite lors de la réunion du 3 octobre.

Extrait de la fiche préparatoire au CTL :

*Des orientations du service des systèmes d'information ont un impact important sur la structure des missions:*

- *La réinternalisation de l'application medoc web après portage en java dans le cadre du dossier de modernisation des applications les plus anciennes conduit à une forte augmentation de l'activité de développement à **Nantes**, au transfert des activités d'exploitation médoc fiscal dans un cadre national, à modification du cadre d'exercice de missions du CQMF impliqué dans la construction et la gestion des applications de la fiscalité des personnes en environnement IBM ZOS. Ce dossier de modernisation a aussi fait évoluer les missions de l'établissement de **Tours** dans le cadre du projet PAYSAGE, plus en arrière attribution de l'exploitation système et le maîtrise d'oeuvre déléguée sur la plate-forme exadata-exalogic à **Rennes** résulte aussi d'une modernisation des infrastructures serveurs (sorties de MMA).*

- *L'orientation vers la virtualisation produit des effets sur les missions d'exploitants système qui se concentrent au fil des générations, VMA2 à **Rennes**, puis VMA-HD à **Nantes** et dans les mois qui viennent NUBO la plate-forme Cloud de la DGFIP.*

*Les besoins et orientations retenues dans le domaine du test, de l'intégration et de l'intex (déconcentration, montée en compétence élargissement du champ d'intervention), font émerger une spécialisation reconnue et en progression dans la DiSI à **Angers** et **Orléans**, notamment, dans les tests de performances jusqu'au pilotage en délégation de SI2C.*

*Des attributions majeures passées se révèlent comme des marqueurs de la DiSI :*

- *Les attributions complémentaires et croissantes sur RSP (RSP Part et la perspective de ROCSP comme application centrale du recouvrement forcé) installe la DiSI comme un acteur à part entière, pour longtemps dans ce domaine fonctionnel, comme c'est aussi le cas dans la paye des fonctionnaires par exemple.*

*Des dossiers nouveaux et innovants sont adressés à la DiSI Centre-Ouest. Outre le choix du PTS de **Nantes** pour l'administration du Cloud Nubo, l'approche devops trouve une déclinaison particulière, l'administration des plate-formes des assistants digitaux rejoint **Angers** avec à terme d'autres missions de type devops.*

Le directeur de la DiSI constate que les métiers industriels (c. à d. l'informatique conçue depuis sa mise en service dans les deux anciennes directions) sont supprimés au profit d'un nouveau modèle, l'ingénierie (autrement dit le génie informatique), qu'il faut apprendre en marchant. « C'est un très très profond changement de travail ».

Pour la **CFDT**, il faut être extrêmement vigilant quant aux charges et méthodes de travail imposées par les déclinaisons de ce modèle (ex. astreintes).

### Vos représentants :

Titulaires :

Dominique Féral, Jacques Letscher, Frédéric Ciron

Suppléants :

Jean-François Rousseaux, Jean-Emmanuel Le Mire, Christophe Pajdak

### Evolution des missions ESI Nantes

1) A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, création d'une cellule de 3 agents pour la centralisation de la gestion des habilitations au **Portail de la Gestion Publique (PIGP)**, portail internet dédié aux collectivités permettant l'accès à différents services offerts par la DGFIP, par redéploiement de 3 des 4 agents de l'AT Trésorerie (fermeture annoncée pour le 1/1/2020)

2) Transfert de l'activité des **exploitations** FE et FP de Nantes vers d'autres DiSI

La **CFDT** vous explique l'origine de ce « transfert » :

→ Ci dessous un extrait du relevé de décisions du COPSI missions du **23 mai 2019** :

*« Un besoin complémentaire en ressources, estimé aujourd'hui à 7 agents, est apparu au sein de l'ESI de Nantes dans le cadre de la ré-internalisation de la maintenance de l'application MEDOC Web et des travaux complémentaires confiés à l'ESI (prise en charge d'outils du bureau SI-IC, développements annexes à MEDOC, prise en charge et gestion de couloirs MEDOC Web).*

*En complément aux opérations effectuées dans le cadre du mouvement du 1er septembre 2019, il est nécessaire de procéder à un transfert de certaines missions actuellement prises en charge par l'ESI de Nantes vers d'autres ESI.*

*La spécialisation de l'ESI de Nantes dans le domaine de la fiscalité des professionnels et du recouvrement conduirait à redéployer les activités de développement relatives aux projets AGIR, AGIR MIN, CORIOLIS, VIRSTAND et ASTER. »*

→ Extrait du relevé de décisions du COPSI missions du **4 juillet 2019** :

*« Étape 1 (en 2019) :*

- transfert du PRO de Nantes vers Reims
- transfert du PART de Reims vers Marseille

*Étape 2 (en 2020) :*

- transfert du PART de Nantes vers Marseille
- transfert du PRO de Marseille vers Reims
- transfert du PRO de Clermont-Ferrand vers Reims

*Les attributions à fin 2020 seront donc les suivantes :*

*Attribution de EA PRO à l'ESI de Reims*

*Attribution de l'EA PART à l'ESI de Clermont-Ferrand et l'ESI de Marseille*

*Attribution de l'ES PRO/PART à l'équipe EAS de l'ESI de Marseille »*

→ Extrait du relevé de décisions du COPSI missions du **26 septembre 2019** :

*« CORIOLIS et VIRSTAND Attribution du développement et de l'IA à l'ESI de Bordeaux au plus tard d'ici la fin de l'année 2020. L'attribution des projets AGIR et AGIRMIN sera instruite ultérieurement. »*

### Situation du service de Scan ADO ESI Orléans

Composé de 16 agents (dont 2 sont arrivés en mutation nationale au 1<sup>er</sup> septembre 2019 !), le service disparaît au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Des entretiens individuels sont annoncés les 9 et 14 octobre.

### Position de la CFDT

Il est dommageable que la DGFIP ne se soit pas donné les moyens de procéder par reconversion interne des métiers industriels vers les nouveaux types de métier numériques. Pour la **CFDT**, l'investissement dans la formation professionnelle continue constitue la première des richesses pour la DGFIP et ses agents. Elle doit donc être l'objet d'efforts budgétaires réels et continus.

Fermer des pans entiers de notre informatique et laisser les agents de ces équipes avec l'unique choix de partir de la structure est inacceptable.

La brutalité (n'en déplaise au directeur de la DiSI Centre Ouest qui n'accepte pas ce mot) des annonces de pertes de missions et des changements de métier que cela implique impacte tous les agents des services informatiques de la DGFIP.

La **CFDT** attend des responsables la prise de conscience que ces changements brutaux ne peuvent rester sans conséquences.

Pour la **CFDT**, les transitions doivent être justes socialement, pour que chacun trouve sa place dans la société, sans exclusion ni discrimination.

Au coeur d'une société en mutation, la **CFDT** est et restera présente pour contrebalancer les atteintes portées à l'intégrité de l'être humain en sa qualité d'agent de la DGFIP.

### Télétravail

La première vague de télétravail de « droit commun » arrive à terme. Un questionnaire de satisfaction a permis à la direction de recevoir le ressenti des télétravailleurs et des responsables d'équipes. Satisfaits à 88 %, « les effets positifs recensés sont le gain de temps de transport, la baisse du stress, une meilleure concentration, moins d'interruption dans leurs travaux et une souplesse dans l'organisation du travail. Ils regrettent dans l'ordre décroissant, une perte de convivialité (63 %), des difficultés d'accès aux informations ou aux données (44 %), un isolement (31 %), des difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle (19 %) et des difficultés des urgences (13 %). 80 % souhaitent renouveler leur convention en 2020. » (extraits de la fiche préparatoire au CTL).

Les fiches préparatoires au GT national télétravail et travail à distance sont arrivées dans le même temps avec pour la très prochaine future campagne une information de taille : **Le plafond de 10 % de télétravailleurs sera levé en 2020.**